



Extract of Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Ce-qui-nous-unit-et-ce-qui-nous-divise>

# Ce qui nous unit et ce qui nous divise

- Société - Gauche politique, intellectuelle et débats -



---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**M. La Rivière,**

Dans un [article récent](#), vous parlez de la pseudo-laïcité de Québec solidaire et vous dites que le parti partage les mêmes positions que le Parti libéral. C'est toujours frustrant lorsque les militantes et militants de Québec solidaire sont accusés, par des adversaires péquistes, d'être fédéralistes ou trudeauistes. Mais lorsque ça vient d'un des nôtres, moi, ça me désole !

Le débat sur la laïcité et l'identité divisent toute la société et il divise aussi notre parti. Affirmer que Québec solidaire a la même position que les Libéraux et les fédéralistes, c'est malhonnête et ça n'aide pas du tout au débat. Comme simple militant de Québec solidaire, j'aimerais donner mon opinion sans entrer dans les querelles de couloirs dont vous faites allusion.

## Notre unité

Ce qui unit l'ensemble de Québec solidaire, c'est le principe qui "prône la laïcité complète de l'État et de ses services publics". Toutefois, nous sommes divisés sur sa signification et la manière d'y arriver.

Ce qui nous unit nous permet de défendre, contrairement au PLQ et même au PQ, des propositions pour que :

- ▶ l'État cesse de financer les écoles privées confessionnelles.
- ▶ les affirmations religieuses soient bannies des enceintes de délibérations du pouvoir de l'État (Assemblée nationale et conseils municipaux).
- ▶ les hauts fonctionnaires et les forces de l'ordre soient tenus de ne pas porter de signe religieux.

Ce qui nous unit, c'est aussi la protection des libertés religieuses. Dans le domaine public, hors de l'espace étatique, les citoyennes et les citoyens ne doivent pas être obligés de renoncer à leurs habitudes culturelles ou religieuses. Or, l'immense majorité de nos camarades sont d'accord pour dire que ce principe s'applique aussi aux *usagers* des services publics, comme les élèves ou les participantes à des programmes sociaux. Pour cela, certains accommodements sont possibles pour les usagers des services publics seulement s'ils ne contreviennent pas à l'égalité homme-femme ou à la sécurité.

## Notre division

Nous sommes divisés, toutefois, sur une question épineuse. Est-ce que tous les employés de l'État doivent renoncer au port de signes religieux ? Les uns affirment que *tous* les salariés et *toutes* les salariées de l'État, peu importe leur fonction, doivent être garants de la neutralité religieuse. Les autres croient qu'il est abusif d'imposer à des centaines de milliers de personnes de renoncer à leurs habitudes vestimentaires, peu importe qu'elles soient fondées sur des raisons politiques, culturelles ou religieuses.

Dans tous les cas, nous sommes confrontés à définir où termine l'État et où commence l'espace public ? Où marquer la limite ? Dans une société où l'État intervient dans tous les domaines de la vie sociale, nous sommes obligés d'admettre que cette limite est difficile à tracer. Québec solidaire a tranché - peut-être rapidement, peut-être

provisoirement, mais a tranché - en plaçant cette limite sur les institutions, non pas sur les travailleuses et les travailleurs.

La position du Congrès de Québec solidaire se base, à mon avis, sur deux justifications. La première se base sur la prudence. Prudence face aux possibles dérapages de certaines personnes qui décrivent surtout les signes religieux minoritaires et tolèrent facilement les signes catholiques de notre supposée « identité historique » nationale. Prudence aussi face à l'arbitraire des décisions administratives de directions qui pourraient abuser du principe pour restreindre l'affirmation de certaines catégories de personnes discriminées. Invitation à être prudents afin d'éviter que l'État, comme patron, décide ce qui est religieux ou non, ostentatoire ou non, d'imposer des restrictions inutiles au code vestimentaire des employé-es de l'État [1]. Prudence, surtout, *parce qu'il n'y a pas le feu !* Il est étonnant qu'on s'entête maintenant à vouloir légiférer sur l'uniforme des fonctionnaires alors que cela ne cause aucun problème avéré.

La deuxième justification, c'est l'unité dans nos luttes. Québec solidaire est la convergence de plusieurs mouvements en faveur de l'émancipation du peuple québécois. Ces mouvements sont complémentaires et doivent s'épauler. Est-ce que la demande de laïcité absolue de l'État favorise la lutte pour l'égalité des femmes et la justice sociale ? En théorie, l'imposition ferme d'une non-publicité religieuse peut paraître souhaitable, mais dans la pratique, elle contribue à nous diviser. Elle contribue à accentuer des divisions et des préjugés entre citoyens de diverses origines. Elle force certains individus à choisir entre un repli communautaire ou un environnement de travail favorable aux solidarités. Elle contribue à la discrimination et la stigmatisation dont les femmes musulmanes sont victimes au Québec et en Occident, une discrimination qui s'ajoute à l'oppression extrêmement grave qu'elles peuvent subir dans la sphère privée de la famille. Il existe dans plusieurs pays une islamophobie alimentée par les guerres impérialistes au Moyen-Orient, ainsi qu'un racisme antiimmigrant alimenté par la crise économique. Les intolérances ne peuvent que diviser la force des syndicats et des mouvements sociaux.

## Aujourd'hui, au Québec

L'enjeu au Québec n'est pas de côtoyer une préposée avec un hidjab à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, ou un collègue qui porte la kippa au centre des loisirs de Notre-Dame-de-Grâce. Notre préoccupation, c'est que cette travailleuse et ce travailleur aient des conditions de travail dignes, que l'équité salariale soit respectée, que les services qu'ils rendent soient préservés de la privatisation, et que ces services améliorent le bien-être des femmes. D'autre part, faisons cesser le prosélytisme religieux en éliminant le financement de l'État aux écoles confessionnelles, non pas en stigmatisant les vêtements d'origine religieuse. Voilà le programme de Québec solidaire !

Les bases de Québec solidaire offrent beaucoup de points d'unité parmi les progressistes laïques, alors pourquoi s'entêter à le dénoncer comme un « faux laïc ». Il est vrai que notre porte-parole, Françoise David, a été ambiguë dans ses prises de position. Elle confond parfois l'intégration des femmes musulmanes et la nécessaire réflexion sur nos institutions. Cependant, Québec solidaire, comme parti, défend une laïcité autrement plus conséquente que la laïcité à géométrie variable du gouvernement actuel. Ce dernier ne fait que renforcer les préjugés sur les signes religieux minoritaires, mais il est plus que tolérant au sujet des symboles catholiques qui traversent l'État de bord en bord. La Charte des valeurs québécoises - et ce n'est pas Québec solidaire qui a largué le mot laïcité - insinue que le problème national québécois, c'est l'étranger non intégré.

Si la Révolution tranquille n'a pas réussi à sortir le crucifix de l'Assemblée nationale, ne demandons pas, au nom de notre identité québécoise, aux individus issus de minorités religieuses d'accomplir la laïcité abstraite de l'État. L'identité du peuple québécois n'est pas le degré de laïcité affiché de son État, c'est son projet de libération qui unifie l'ensemble des luttes contre l'oppression.

Antoine Casgrain  
Membre de Québec solidaire

---

[1] D'où l'exemple de Françoise David, souvent mal interprété : un musulman porte la barbe, une musulmane le hidjab, le premier pourrait travailler pour l'État, la seconde non. Comment éviter cette contradiction ?